

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr. Fayçal DERBEL.

BILAN

Arrêté au 30.06.2016
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin- 2016	30-juin- 2015	31-déc- 2015
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	72 133	142 913	107 781
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	164 386	177 061	193 873
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	5 951 069	6 100 492	5 971 463
AC4 Portefeuille titres commercial	(1-4)	986 612	809 573	905 996
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	612 511	559 927	570 774
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	122 248	117 890	117 566
AC7 Autres actifs	(1-7)	155 557	82 798	72 601
TOTAL ACTIFS		8 064 516	7 990 654	7 940 054
PA1 Banque Centrale	(2-1)	595 917	801 501	500 194
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	442 898	305 734	509 230
PA3 Dépôts de la clientèle	(2-3)	5 224 553	5 089 757	5 142 391
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	885 063	928 129	911 881
PA5 Autres passifs	(2-5)	235 983	195 751	205 186
TOTAL PASSIFS		7 384 414	7 320 872	7 268 882
CP1 Capital		122 220	122 220	122 220
CP2 Réserves		521 710	488 010	488 066
CP4 Autres capitaux propres		423	423	423
CP5 Résultats reportés		4	5	5
CP6 Résultat de l'exercice		35 745	59 124	60 458
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	680 102	669 782	671 172
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		8 064 516	7 990 654	7 940 054

État des engagements Hors Bilan
Arrêté au 30.06.2016
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation		Notes	30-juin- 2016	30-juin- 2015	31-déc- 2015
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>					
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	398 169	606 910	482 485
HB 02-	Crédits documentaires	(4-2)	309 615	454 429	245 703
HB 03-	Actifs donnés en garantie	(4-3)	595 000	800 000	500 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			1 302 784	1 861 339	1 228 188
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		(4-4)			
HB 04-	Engagements de financement donnés		241 376	218 216	276 873
HB 05-	Engagements sur titres		8 319	12 962	9 380
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			249 695	231 178	286 253
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>					
HB 06-	Engagements de financement reçus	(4-5)	33 909	-	45 494
HB 07-	Garanties reçues	(4-6)	3 533 739	1 550 078	3 424 934

État de résultat
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation			Notes	30-juin- 2016	30-juin- 2015	31-déc- 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				298 409	308 795	602 374
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)		202 845	227 144	445 804
PR2	Commissions en produits	(5-2)		39 142	35 430	71 753
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)		35 264	30 562	62 821
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)		21 158	15 659	21 996
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				(162 860)	(173 457)	(346 439)
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)		(159 420)	(169 794)	(339 200)
CH2	Commissions encourues			(3 440)	(3 663)	(7 239)
PRODUIT NET BANCAIRE				135 549	135 338	255 935
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-6)		(46 141)	(28 153)	(88 270)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5-7)		(778)	277	(5 300)
PR7	Autres produits d'exploitation			697	787	1 600
CH6	Frais de personnel	(5-8)		(38 453)	(34 732)	(73 842)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)		(9 703)	(8 995)	(17 945)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)		(3 398)	(3 061)	(6 403)
RESULTAT D'EXPLOITATION				37 773	61 461	65 775
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)		94	443	(1 380)
CH11	Impôt sur les bénéfices			(2 122)	(2 780)	(3 937)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				35 745	59 124	60 458
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires				-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				35 745	59 124	60 458
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES				35 745	59 124	60 458
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)				1,462	2,419	2,473
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars)				1,462	2,419	2,473

État de flux de trésorerie

Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin- 2016	30-juin- 2015	31-déc- 2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		253 130	260 257	521 986
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(186 803)	(144 969)	(345 880)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		48 546	4 516	(5 329)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(28 799)	(4 169)	68 946
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		106 866	(474 414)	(390 767)
Titres de placements		(63 578)	(87 297)	(154 615)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(38 789)	(38 238)	(73 842)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(56 829)	(64 618)	(40 227)
Impôt sur le bénéfice		-	(6 403)	(9 006)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		33 744	(555 335)	(428 734)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 041	25 213	21 806
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(32 399)	18 082	11 404
Acquisition / cessions sur immobilisations		(8 080)	(7 927)	(10 946)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(29 438)	35 368	22 264
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)			
Émission d'emprunts		-	60 000	60 000
Remboursement d'emprunts		(14 193)	(1 112)	(26 171)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(13 387)	(25 225)	(19 496)
Dividendes versés		(26 888)	(24 734)	(24 444)
Mouvements sur fond social et de retraite		(74)	145	(89)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(54 542)	9 074	(10 200)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(50 236)	(510 893)	(416 671)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	(836 511)	(419 840) (*)	(419 840)
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	(6-4)	(886 747)	(930 733) (*)	(836 511)

(*) Les chiffres ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

Notes aux états financiers 30 juin 2016

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Amen Bank est une société anonyme au capital de 122.220.000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 24.444.000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 11% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens	108 928	89%
Actionnaires Étrangers	13 292	11%
Total	122 220	100%

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2016 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25).

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règles de présentation des créances sur la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :**Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce, compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;

- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

Le montant de la dotation aux provisions pour les créances douteuses constatée au 30 juin 2016 s'élève à 16 700 KDT.

1-3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1-4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1-5 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011:

1.5.1 Provision collective :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2016. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 68 458 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 52 951 KDT constituée en 2015, une provision complémentaire nette de 15 507 KDT a été dotée au titre du premier semestre 2016 dont 14 007 KDT au titre des créances sur le secteur touristique.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2016 :

En 2011 et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2016, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Aucune dotation ni reprise n'a été constaté au titre du premier semestre 2016.

1-6 : Provisions additionnelles :

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision additionnelle de 120 071 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision additionnelle de 105 286 KDT constituée en 2015, une provision complémentaire nette de 14 785 KDT a été dotée au titre du premier semestre de 2016.

1.7 : Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Le remboursement pourra s'effectuer à partir de 2017 sur une période qui prend en considération la capacité de chaque entreprise. De même, les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont 2 années de grâce dédiés au financement des besoins relatifs à l'activité des entreprises touristiques durant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application de ces règles a donné lieu à la constatation d'une dotation d'agios réservés pour 11 146 KDT. En outre, une dotation aux provisions collectives de 14 007 KDT a été constatée à ce titre, au 30/06/2016.

2- Portefeuille titres

2-1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

- Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

- **Titres de placement**

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

- **Titres d'investissements**

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- **Titres de participation**

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées**

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- **Participations avec convention de rétrocession**

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier – débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2-2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Titres de transaction**

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

- **Titres de placement**

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après:

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2-3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2016 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2016 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5-1 Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%

Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5-2 Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de juin 2016. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat à fin juin 2016.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30 juin 2016 un montant de 72 133 KDT contre 107 781 KDT au 31 décembre 2015 et se compose comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	54 258	48 880	49 897	4 361	9%
BCT, CCP et TGT	17 875	94 033	57 884	(40 009)	(69%)
Total	72 133	142 913	107 781	(35 648)	(33%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	54 351	48 970	49 990	4 361	9%
Provisions sur caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	(93)	(90)	(93)	-	-
Sous total 1	54 258	48 880	49 897	4 361	9%
BCT	17 823	93 641	57 784	(39 961)	(69%)
Provisions BCT	(62)	(76)	(62)	-	-
Sous total 2	17 761	93 565	57 722	(39 961)	(69%)
CCP	145	482	193	(48)	(25%)
Provisions CCP	(31)	(14)	(31)	-	-
Sous total 3	114	468	162	(48)	(30%)
Total	72 133	142 913	107 781	(35 648)	(33%)

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2016 un montant de 164 386 KDT contre 193 873 KDT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	9 783	16 243	8 950	833	9%
Prêts aux établissements bancaires	28 061	33 817	31 219	(3 158)	(10%)
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	6	27	-	6	100%
Provisions sur les correspondants	(62)	(122)	(63)	1	(2%)
Total créances sur les établissements bancaires	37 788	49 965	40 106	(2 318)	(6%)
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	8 162	5 314	23 946	(15 784)	(66%)
Prêts aux établissements financiers	117 887	121 142	128 791	(10 904)	(8%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	549	640	1 030	(481)	(47%)
Total créances sur les établissements financiers	126 598	127 096	153 767	(27 169)	(18%)
Total	164 386	177 061	193 873	(29 487)	(15%)

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	982 502	966 835	932 547	49 955	5%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 348 180	4 550 776	4 451 349	(103 169)	-2%
Crédits sur ressources spéciales (3)	620 387	582 881	587 567	32 820	6%
Total	5 951 069	6 100 492	5 971 463	(20 394)	0%

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	967 070	951 559	913 925	53 145	6%
Créances rattachées/Comptes débiteurs de la clientèle	15 432	15 276	18 622	(3 190)	(17%)
Total	982 502	966 835	932 547	49 955	5%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 962 619	4 186 931	4 114 148	(151 529)	(4%)
Autres concours à la clientèle en devises	385 561	363 845	337 201	48 360	14%
Total	4 348 180	4 550 776	4 451 349	(103 169)	(2%)

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Créances sur Ressources Budgétaires	22 117	13 769	15 684	6 433	41%
Créances sur Ressources Extérieures	598 270	569 112	571 883	26 387	5%
Total	620 387	582 881	587 567	32 820	6%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	6 166 028	6 463 782	6 171 873	(5 845)	(0%)
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 231 677	1 048 716	1 101 619	130 058	12%
Total des engagements (b)	7 397 705	7 512 498	7 273 492	124 213	2%
Agios réservés affectés aux engagements classés	216 127	190 280	193 235	22 892	12%
Provisions affectées aux engagements classés	401 132	390 462	384 432	16 700	4%
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	120 071	108 970	105 286	14 785	14%
Total des provisions et agios réservés (c)	737 330	689 712	682 953	54 377	8%
Taux de couverture des engagements classés(c/a)	59,86%	65,77%	62,00%	(2%)	(3%)
Taux de couverture des engagements classés hors agios réservés	51,32%	58,18%	53,91%	(3%)	(5%)
Taux des engagements classés (a/b)	16,65%	13,96%	15,15%	2%	10%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04)	1 747	1 914	1 747	-	-
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 717	6 189	1 717	-	-
Agios réservés sur le secteur touristique courant	26 630	-	15 484	11 146	72%
Provisions collectives affectés aux engagements courants (Cir 2012- 02)	68 458	39 316	52 951	15 507	29%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	98 552	47 419	71 899	26 653	37%
Total général des provisions et agios réservés (d)	835 882	737 131	754 852	81 030	11%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	11,30%	9,81%	10,38%	0,9%	8,9%

Le stock de provision autre que celle affectée aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Provision sur créances (AC 03)	588 347	537 574	541 358	46 989	9%
Provision sur créances classées	399 818	389 288	383 121	16 697	4%
Provisions collectives	68 458	39 316	52 951	15 507	29%
Provisions additionnelles	120 071	108 970	105 286	14 785	14%
Provision sur créances (PA 05)	1 314	1 174	1 311	3	0%
Provision sur Engagement par signature	1 314	1 174	1 311	3	0%
Total provision sur créances	589 661	538 748	542 669	46 992	9%
Agios réservés affectés aux engagements classés	216 127	190 280	193 235	22 892	12%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 717	6 189	1 717	-	-
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04)	1 747	1 914	1 747	-	-
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courants	26 630	-	15 484	11 146	72%
Total agios réservés	246 221	198 383	212 183	34 038	16%
Total général des provisions et agios réservés	835 882	737 131	754 852	81 030	11%

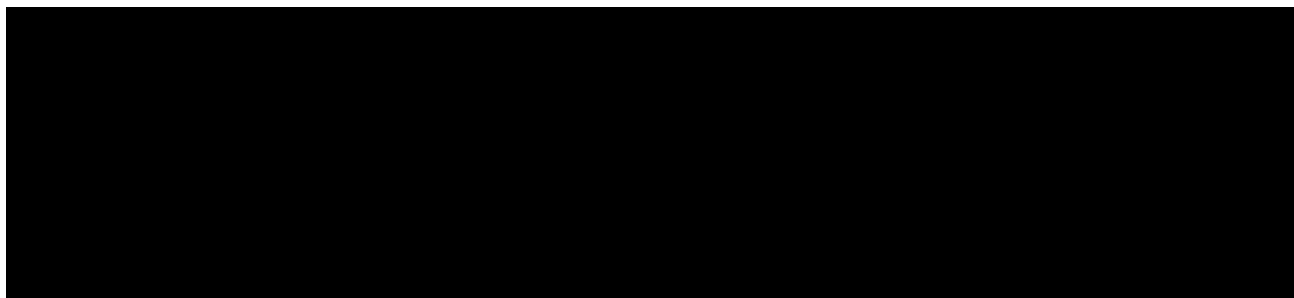
Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30.06.2016 un solde de 986 612 KDT contre un solde de 905 996 KDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres de transaction	9 668	1	13 920	(4 252)	(31%)
Bons de Trésor	9 668	1	13 920	(4 252)	(31%)
Titres de placement	976 944	809 572	892 076	84 868	10%
Titres à revenu fixe	967 343	794 604	878 341	89 002	10%
Bons de Trésor	755 533	597 740	670 402	85 131	13%
Créances rattachées	23 261	19 026	22 883	378	2%
Emprunts obligataires	186 398	175 584	178 864	7 534	4%
Créances rattachées	2 151	2 254	6 192	(4 041)	(65%)
Titres à revenu variable	9 601	14 968	13 735	(4 134)	(30%)
Actions cotées	11 823	15 803	15 655	(3 832)	(24%)
Provisions pour moins value latente des actions	(2 222)	(835)	(1 920)	(302)	16%
Total	986 612	809 573	905 996	80 616	9%

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30.06.2016 un solde de 612 511 KDT contre 570 774 KDT au 31.12.2015. Son détail se présente comme suit :



(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Bons de Trésor	34 375	34 302	33 949	426	1%
Bons de Trésor	32 823	32 756	32 790	33	0%
Créances rattachées	1 552	1 546	1 159	393	34%
Obligations	704	1 017	841	(137)	(16%)
Obligations brutes	951	1 263	1 103	(152)	(14%)
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	-	-
Créances rattachées	53	54	38	15	39%
Fonds gérés	288 286	283 402	264 507	23 779	9%
Encours des fonds gérés	293 794	279 845	269 015	24 779	9%
Provisions sur fonds gérés	(8 608)	(1 564)	(6 508)	(2 100)	32%
Créances rattachées	3 100	5 121	2 000	1 100	55%
Titres participatifs	5 674	-	5 510	164	3%
Titres Brutes	5 510	-	5 510	-	-
Créances rattachées	164	-	-	164	100%
Total	329 039	318 721	304 807	24 232	8%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2016:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres de participation	91 114	62 826	83 211	7 903	9%
Provisions sur titres de participation	(9 850)	(9 212)	(9 790)	(60)	1%
Montant restant à libérer sur titres participations	(564)	(1 205)	(995)	431	(43%)
Total	80 700	52 409	72 426	8 274	11%

La subdivision des titres de participation, selon qu'ils soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres cotés	15 483	11 621	11 002	4 481	41%
Titres non cotés	75 631	51 205	72 209	3 422	5%
Titres de participation	91 114	62 826	83 211	7 903	9%

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Parts dans les entreprises associées	128 939	114 497	124 862	4 077	3%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(68)	(487)	(556)	488	(88%)
Créances rattachées	8 528	7 252	84	8 444	10 052%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(2 883)	(1 560)	(2 883)	-	-
Total	134 516	119 702	121 507	13 009	11%

La subdivision des parts dans les entreprises associées selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres cotés	63 814	63 814	63 814	-	-
Titres non cotés	65 125	50 683	61 048	4 077	7%
Parts dans les entreprises associées	128 939	114 497	124 862	4 077	3%

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Parts dans les entreprises liées	40 997	40 963	40 997	-	-
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(7 500)	(11 216)	(7 500)	-	-
Créances rattachées	-	917	-	-	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(738)	(930)	(738)	-	-
Total	32 759	29 734	32 759	-	-

Par ailleurs, tous les parts dans les entreprises liées sont non cotés.

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Participation avec convention en rétrocession	36 267	39 512	40 046	(3 779)	(9%)
Créances rattachées	2 918	2 840	2 917	1	-
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(3 688)	(2 991)	(3 688)	-	-
Total	35 497	39 361	39 275	(3 778)	(10%)

Par ailleurs, tous les titres avec convention de rétrocession sont non cotés.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30.06.2016 un solde de 122 248 KDT contre un solde de 117 566 KDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 165	1 966	1 621	(456)	(28%)
Immobilisations incorporelles	8 351	8 326	8 351	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	(7 002)	(6 176)	(6 546)	(456)	7%
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	115 730	113 687	111 577	4 153	4%
Immobilisations corporelles	172 624	166 521	165 623	7 001	4%
Amortissement des immobilisations corporelles	(56 894)	(52 834)	(54 046)	(2 848)	5%
Immobilisations encours	5 353	2 237	4 368	985	23%
Immobilisations encours	5 353	2 237	4 368	985	23%
Total	122 248	117 890	117 566	4 682	4%

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtes à être cédées totalisent au 30.06.2016 un montant de 22 557 KDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présentent comme suit :

Rubriques	Valeurs Brutes au 31/12/2015	Acquisition s	Cession/ Transfert	Valeurs Brutes au 30/06/2016	Amort cum 31/12/2015	DOT Juin 2016	Amort immob sorties	Amort cum 30/06/2016	Valeurs Nettes au 30/06/2016
1) Immobilisations Incorporelles	8 167	-	-	8 167	6 546	456	-	7 002	1 165
* Fonds de commerce								-	-
* Logiciels	7 202			7 202	5 919	436		6 355	847
* Droit au bail	965			965	627	20		647	318
2) Immobilisations Corporelles	165 623	7 240	239	172 624	54 046	2 942	94	56 894	115 730
Immobilisations d'exploitation	92 096	3 443	-	95 539	27 580	1 409	-	28 989	66 550
* Terrains d'exploitation	3 710			3 710					3 710
* Bâtiments	64 437	2 196		66 633	12 494	674		13 168	53 465
* Aménagements de bâtiments	23 950	1 247		25 197	15 086	735		15 821	9 376
Immobilisations hors exploitation	39 793	2 191	145	41 839	3 590	95	-	3 685	38 154
* Terrains hors exploitation	669			669				-	669
* Bâtiments	39 124	2 191	145	41 170	3 590	95		3 685	37 485
* Aménagements de bâtiments								-	-
Mobiliers et Matériel de Bureau	6 596	224		6 820	4 085	275		4 360	2 460
Matériels de Transport	3 830	535	94	4 271	1 757	333	94	1 996	2 275
Matériels Informatique	9 429	126		9 555	6 985	416		7 401	2 154
Machines DAB	6 356	106		6 462	4 755	164		4 919	1 543
Coffres Forts	2 344			2 344	1 420	73		1 493	851
Autres Immobilisations	5 179	615		5 794	3 874	177		4 051	1 743
3) Immobilisation en cours	4 368	3 981	2 996	5 353	-	-	-	-	5 353
Immobilisations corporelles en cours .	3 977	3 290	2 996	4 271				-	4 271
Immobilisations incorporelles en cours .	391	691		1 082				-	1 082
TOTAUX	178 158	11 221	3 235	186 144	60 592	3 398	94	63 896	122 248

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30.06.2016 un montant de 155 557 KDT contre un montant de 72 601 KDT au 31.12.2015 et se détaillant comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	70 343	4 641	(5 987)	76 330	(1 275%)
Comptes d'attente	68 619	21 409	14 739	53 880	366%
Comptes d'attente de la salle de marché	47 813	5 904	(3)	47 816	-
Comptes d'attente de la compensation	15 314	10 071	13 148	2 166	16%
Autres comptes d'attente	5 492	5 434	1 594	3 898	245%
Comptes de régularisation	1 724	(16 768)	(20 726)	22 450	(108%)
Autres	85 214	78 157	78 588	6 626	8%
Stock de matière, fourniture et timbres	424	524	310	114	37%
Etat, impôts et taxes	6 550	3 188	5 645	905	16%
Allocations familiales	201	270	289	(88)	(30%)
Dépôts et cautionnements	117	117	117	-	-
Opérations avec le personnel	62 074	55 796	58 954	3 120	5%
Débiteurs divers	12 186	14 985	9 729	2 457	25%
Créances sur l'Etat	1 360	1 482	1 360	-	-
Autres	2 302	1 795	2 184	118	5%
Total Autres Actifs	155 557	82 798	72 601	82 956	114%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	17 953	18 361	19 944	(1 991)	(10%)
Provision sur Comptes d'attente de la salle de marché	7 331	7 331	9 331	(2 000)	(21%)
Provision sur comptes d'attente de la compensation	9 131	9 527	9 122	9	0%
Provision sur autres comptes d'attente	1 491	1 503	1 491	-	-
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 654	19 781	19 666	(12)	(0%)
Provision sur opérations avec le personnel	801	838	801	-	-
Provision sur débiteurs divers	3 487	3 575	3 489	(2)	(0%)
Provisions sur autres comptes	15 366	15 368	15 376	(10)	(0%)
Total	37 607	38 142	39 610	(2 003)	(5%)

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique correspond aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30.06.2016, cette rubrique accuse un solde de 595 917 KDT enregistrant ainsi une hausse de 95 723 KDT par rapport au 31.12.2015.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30.06.2016 un solde de 442 898 KDT contre un solde de 509 230 KDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	432 177	291 381	490 658	(58 481)	(12%)
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	10 722	14 353	18 572	(7 850)	(42%)
Total	442 898	305 734	509 230	(66 332)	(13%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	15 881	16 300	10 837	5 044	47%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	416 296	275 081	479 821	(63 526)	(13%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	432 177	291 381	490 658	(58 482)	33%

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30.06.2016 un solde de 5 224 553 KDT contre un solde de 5 142 391 KDT au 31.12.2015 et se décomposent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Dépôts à vue	1 382 324	1 340 260	1 368 092	14 232	1%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 842 229	3 749 497	3 774 299	67 930	2%
Epargne	1 166 747	1 042 371	1 136 508	30 239	3%
Dépôts à terme	2 474 404	2 591 803	2 522 267	-47 863	(2%)
Dépôts à terme en dinars	2 143 151	2 224 770	2 219 451	(76 300)	(3%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	18 194	24 570	5 380	12 814	238%
Dépôts à terme en devises	311 582	341 526	296 986	14 595	5%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	1 477	937	450	1 027	228%
Autres sommes dues à la clientèle	201 078	115 323	115 524	85 554	74%
Total	5 224 553	5 089 757	5 142 391	82 162	2%

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2016 à 885 063 KDT contre 911 881 KDT au 31.12.2015 se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Emprunts Matérialisés	243 345	279 190	257 038	(13 693)	(5%)
Ressources Spéciales	641 717	648 939	654 843	(13 126)	(2%)
Total	885 063	928 129	911 881	(26 819)	(3%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30.06.2016 et au 31.12.2015 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Emprunts Matérialisés	235 281	269 312	249 474	(14 193)	(6%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	8 064	9 878	7 564	500	7%
Total	243 345	279 190	257 038	(13 693)	(5%)

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Ressources budgétaires	6 327	4 671	6 404	(77)	(1%)
Ressources extérieures	635 390	644 268	648 439	(13 049)	(2%)
Total	641 717	648 939	654 843	(13 125)	(2%)

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Provisions sur Engagement par signature	1 314	1 174	1 311	3	0%
Autres provisions pour passifs et charges	2 092	2 092	2 092	-	-
Provisions pour passifs et charges	3 406	3 266	3 403	3	0%
Comptes d'attente et de régularisation	232 577	192 485	201 783	30 794	15%
Comptes d'attente	5 521	2 170	2 688	2 833	105%
Comptes de régularisation	2 450	188	(4)	2 454	(61 350%)
Créditeurs divers	213 677	179 263	182 973	30 704	17%
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	135 802	123 316	127 769	8 033	6%
Dividende à payer	21	21	21	-	-
Dépôts du personnel	4 366	3 896	3 748	618	16%
Charges à payer	73 488	52 030	51 435	22 053	43%
Etat, impôts et taxes	8 173	8 767	14 422	(6 249)	(43%)
Autres	2 756	2 097	1 704	1 052	62%
Total Autres passifs	235 983	195 751	205 186	30 797	15%

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 680 102 KDT au 30.06.2016 enregistrant ainsi une augmentation de 8 930 KDT par rapport au 31.12.2015.

Cette augmentation provient de :

- L'affectation du résultat de 2015 avec des dividendes à distribuer pour (26 888) KDT;
- Du résultat arrêté au 30.06.2016 pour 35 745 KDT ;
- Et des mouvements sur fonds social et de retraite de 74 KDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2015	122 220	12 222	323 130	-	120 979	31 735	423	5	60 458	671 172
Affectation du résultat 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	30 270	-	-	-	-	-	(30 270)	-
Reserves sur plus values sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve s extraordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(26 888)	(26 888)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	3 300	-	-	(3 300)	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-
Mouvements sur fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	74	-	-	-	74
Résultat de l'exercice 30/06/2016	-	-	-	-	-	-	-	-	35 745	35 745
Capitaux Propres au 30/06/2016	122 220	12 222	353 400	-	120 979	35 109 (*)	423 (**)	4	35 745	680 102

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 30.06.2016:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 34 741 KDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 368 KDT.

() Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 KDT.**

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2016 à 398 169 KDT contre 482 485 KDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Cautions	349 907	439 914	427 352	(77 445)	(18%)
Avais	30 505	153 105	39 347	(8 842)	(22%)
Autres garanties données	17 757	13 891	15 786	1 971	12%
Total	398 169	606 910	482 485	(84 316)	(17%)

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Cautions en faveur des banques	132 309	177 607	193 255	(60 946)	(32%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	20 178	20 178	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	197 420	242 129	213 919	(16 499)	(8%)
Total	349 907	439 914	427 352	(77 445)	(18%)

L'encours des avais se détaille au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Avais en faveur des banques locales	-	115 000	6 000	(6 000)	(100%)
Avais en faveur de la clientèle	30 505	38 105	33 347	(2 842)	(9%)
Total	30 505	153 105	39 347	(8 842)	(22%)

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 245 703 KDT au 31.12.2015 à 309 615 KDT au 30.06.2016 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Crédits documentaires Import	222 702	246 450	185 372	37 330	20%
Crédits documentaires Export	86 913	207 979	60 331	26 582	44%
Total	309 615	454 429	245 703	63 912	26%

Note 4.3: Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Effets refinançables donnés en garantie	231 000	172 000	262 000	(31 000)	(12%)
BTA donnés en garantie	267 000	628 000	144 000	123 000	85%
Emprunt National donné en garantie	97 000	-	94 000	3 000	3%
Total	595 000	800 000	500 000	95 000	19%

Note 4.4: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 30.06.2016 à 249 695 KDT et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Engagements de financement donnés	241 376	218 216	276 873	(35 497)	(13%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	130	1 568	20 225	(20 095)	(99%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	231 355	207 473	247 087	(15 732)	(6%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à CT	167 636	133 448	192 014	(24 378)	(13%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MLT	9 058	24 266	10 321	(1 263)	(12%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	5 000	13 500	-	5 000	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	49 661	36 259	44 752	4 909	11%
Autorisation de crédits par carte	9 891	9 175	9 561	330	3%
Engagements sur titres	8 319	12 962	9 380	(1 061)	(11%)
Participations non libérées	8 132	12 909	8 982	(850)	(9%)
Titres à recevoir	53	46	362	(309)	(85%)
Titres à livrer	134	7	36	98	272%
Total	249 695	231 178	286 253	(36 558)	(13%)

Note 4.5: Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 33 909 KDT au 30.06.2016 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Engagements de financement reçus	33 909	-	45 494	(11 585)	(25%)
Auprès des établissements bancaires	33 909	-	45 494	(11 585)	(25%)
Auprès des établissements financiers	-	-	-	-	-
Auprès des assurances	-	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	-	-	-	-
Total	33 909	-	45 494	(11 585)	(25%)

Note 4.6: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2016 à 3 533 739 KDT contre 3 424 934 KDT au terme de l'exercice 2015. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	99 578	82 724	85 820	13 758	16%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	9 675	15 009	12 803	(3 128)	(24%)
Garanties reçues de la clientèle	3 424 486	1 452 345	3 326 311	98 175	3%
Total	3 533 739	1 550 078	3 424 934	108 805	3%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 30.06.2016 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe/Nature de garanties	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues sur les établissements bancaires	Actifs Financiers	Garanties reçues sur les assurances	Total des Garanties reçues
Classe 0	1 612 953	76 451	6 282	51 836	2 571	1 750 093
Classe 1	1 129 168	12 194	628	31 170	148	1 173 308
Classe 2	81 089	2 319	-	1 371	-	84 779
Classe 3	54 958	1 167	-	135	-	56 260
Classe 4	450 655	7 447	-	1 678	46	459 826
Classe 5	9 205	-	-	268	-	9 473
Total général	3 338 028	99 578	6 910	86 458	2 765	3 533 739

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30.06.2016 s'élèvent à 16 265 KDT se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(121 487)	(47 923)	(30 849)	(90 638)	294%
Devises achetées au comptant à recevoir	137 752	51 198	41 126	96 626	235%
TOTAL	16 265	3 275	10 277	5 988	58%

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30.06.2016 s'élèvent à 446 364 KDT se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(204 497)	(174 934)	(156 005)	(48 492)	31%
Devises achetées à terme à recevoir	650 861	406 478	661 766	(10 905)	(2%)
TOTAL	446 364	231 544	505 761	(59 397)	(12%)

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 un montant de 202 845 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	4 700	4 648	9 967	52	1 %
Opérations avec la clientèle	190 472	213 672	418 762	(23 200)	(11)%
Autres intérêts et revenus assimilés	7 673	8 824	17 075	(1 151)	(13)%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	3 499	3 953	8 004	(454)	(11)%
Commissions à caractère d'intérêt	4 174	4 871	9 071	(697)	(14)%
Total	202 845	227 144	445 804	(24 299)	(11)%

Note 5.2: Commissions perçues

Les commissions perçues, totalisent un montant 39 142 KDT au titre du premier semestre de 2016 soit une augmentation de 3 712 KDT par rapport au premier semestre de 2015. Le détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	22 227	19 413	40 428	2814	14%
Opérations sur placement et titres	1 344	1 367	2 734	(23)	(2)%
Opérations de change	855	931	1 823	(76)	(8)%
Opérations de commerce extérieur	2 381	2 651	5 147	(270)	(10)%
Gestion, étude et engagement	4 555	4 307	8 153	248	6%
Opérations monétiques et de banque directe	5 894	5 140	10 411	754	15%
Bancassurance	1 294	1 167	2 168	127	11%
Autres commissions	592	454	889	138	30%
Total	39 142	35 430	71 753	3 712	10%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre de 2016 un total de 35 264 KDT et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	465	6	36	459	7 650%
Gain net sur titres de placement	26 707	22 008	45 747	4 699	21%
Gain net sur opérations de change	8 092	8 548	17 038	(456)	(5%)
Total	35 264	30 562	62 821	4 702	15%

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	26 934	21 445	46 083	5 489	26%
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	20 568	16 112	34 766	4 456	28%
Intérêts et revenus assimilés sur les Emprunts obligataires de placement	6 366	5 333	11 317	1 033	19%
Titres de placement à revenu variable	(227)	563	(336)	(790)	(140%)
Dividendes sur les titres de placement	36	123	348	(87)	(71%)
Plus values de cession	194	593	732	(399)	(67%)
Moins values de cession des titres de placement	(155)	(28)	(224)	(127)	454%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(604)	(125)	(1 376)	(479)	383%
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	302	-	184	302	100%
Total	26 707	22 008	45 747	4 699	21%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 815	1 340	2 843	475	35%
Gain net sur opérations de change en compte	6 203	7 180	14 104	(977)	(14%)
Autres résultats net de change	74	28	91	46	164%
Total	8 092	8 548	17 038	(456)	(5%)

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 un montant de 21 158 KDT. Leur détail se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	7 599	5 379	11 691	2 220	41%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	13 407	11 206	11 020	2 201	20%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	152	(926)	(715)	1 078	(116%)
Total	21 158	15 659	21 996	5 499	35%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor	1 082	1 226	2 320	(144)	(12%)
Intérêts et revenus assimilés sur Fonds Gérés	6 313	4 120	9 307	2 193	53%
Intérêts et revenus assimilés sur Emprunts Obligataires	39	33	64	6	18%
Intérêts et revenus assimilés sur Titres Participatifs	165	-	-	165	100%
Total	7 599	5 379	11 691	2 220	41%

Note 5.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 un total de 159 420 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées:	139 072	152 920	303 551	(13 848)	(9)%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	15 975	20 492	41 257	(4 517)	(22)%
Opérations avec la clientèle	108 237	115 311	228 416	(7 074)	(6)%
Emprunts et ressources spéciales	14 860	17 117	33 878	(2 257)	(13)%
Autres intérêts et charges	20 348	16 874	35 649	3 474	21%
Différentiel d'intérêt sur opération de change	14 282	10 429	22 640	3 853	37%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	6 066	6 445	13 009	(379)	(6)%
Total	159 420	169 794	339 200	(10 374)	(6)%

Note 5.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre de 2016 un montant de 46 141 KDT, enregistrant une hausse de 17 988 KDT par rapport à la même période de 2015. Son détail se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	16 700 (*)	12 699 (*)	68 213	4 001	32%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	15 507	1 500	15 135	14 007	934%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	14 785 (*)	10 319 (*)	19 099	4 466	43%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge		3 603 (*)	6 432	(3 603)	(100%)
Total dotations	46 992	28 121	108 879	18 871	67%
Perte sur créances	30	32	79 386	(2)	(7)%
Total des dotations et des pertes sur créances	47 022	28 153	188 265	18 869	67%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	-	-	(13 936)	-	
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21		-	(5 592)	-	
Reprise de provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21 suite Radiation et Cession			(6 872)	-	
Reprise de provisions sur créances cédées et radiées			(47 608)	-	
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(881) (*)	-	(955)	(881)	(100%)
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées			(25 032)	-	
Total dotations	(881)	-	(99 995)	(881)	
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-	
Total des reprises et des récupérations sur créances	(881)	-	(99 995)	(881)	
Total	46 141	28 153	88 270	17 988	64%

nette de la période. (*) Dotation / reprise

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 pour un montant de 778 KDT, en hausse de 1 055 KDT par rapport à la même de période de 2015. Leur détail se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	2 170	1 024	9 015	1 146	112%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	(10)	-	(624)	(10)	100%
Plus values de cession sur titres d'investissement	(1 348)	(1 268)	(3 025)	(80)	6%
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(34)	(33)	(66)	(1)	3%
Total	778	(277)	5 300	1 055	(381%)

Note 5.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 un montant de 51 555 KDT.

Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Frais de personnel	38 454	34 732	73 842	3 722	11%
Rémunération du personnel	29 582	26 510	57 206	3 072	12%
Charges sociales	7 235	6 547	12 922	688	11%
Impôts sur salaires	844	756	998	88	12%
Autres charges liées au personnel	793	919	2 716	(126)	(14%)
Charges générales d'exploitation	9 703	8 995	17 945	708	8%
Frais d'exploitation non bancaires	4 229	4 076	7 595	153	4%
Autres charges d'exploitation	5 474	4 919	10 350	555	11%
Dotation aux amortissements	3 398	3 061	6 403	337	11%
Total	51 555	46 788	98 190	4 767	10%

Note 5.9 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Plus values sur de cession des immobilisations	35	24	96	11	46%
Autres résultats exceptionnels	59	419	(1 476)	(360)	(86%)
Total	94	443	(1 380)	(349)	(79%)

Note 5.10 : Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre de 2016 est de 1,462 dinars contre 2,419 dinars par rapport à la même de période de 2015.

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation
Résultat net en KDT	35 745	59 124	60 458	(23 379)
Nombre moyen d'actions	24 444 000	24 444 000	24 444 000	-
Résultat de base par action (en DT)	1,462	2,419	2,473	(0,956)
Résultat dilué par action (en DT)	1,462	2,419	2,473	(0,956)

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (836 511) KDT à (886 747) KDT enregistrant une baisse de 50 236 KDT ou 60%. Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 33 744 KDT et

par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités de financement à hauteur de 54 542 KDT et des activités d'investissement pour 29 438 KDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à 33 744 KDT au 30 juin 2016. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 66 327 KDT;
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 48 546 KDT ;
- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 106 866 KDT

Flux nets négatifs:

- Les décaissements nets sur titres de placement pour 63 578 KDT;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 56 829 KDT.
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 38 789 KDT;
- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 28 799 KDT;

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement:

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement sont établis à (29 438) KDT et sont inhérent notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés des activités de financement.

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (54 542) KDT provient principalement des remboursements d'emprunts pour 14 193 KDT, de la diminution des ressources spéciales pour 13 387 KDT et du versement des dividendes pour 26 888 KDT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2016 à (886 747) KDT contre (836 511) KDT au 31 décembre 2015.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 30.06.2016 s'est établi comme suit :

Description	30/06/2016	31/12/2015
ACTIF	113 181	172 913
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	72 132	107 781
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	31 381	51 212
Créances sur les établissements bancaires inférieurs à 90 jours	23 219	26 933
Créances sur les établissements financiers inférieurs à 90 jours	8 162	24 279
TITRES DE TRANSACTION	9 668	13 920
PASSIF	999 928	1 009 424
BANQUE CENTRALE, C.C.P	595 917	500 194
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	404 011	509 230
Dépôts et avoirs des établissements bancaires inférieurs à 90 jours	393 289	490 658
Dépôts et avoirs des établissements financiers inférieurs à 90 jours	10 722	18 572
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(886 747)	(836 511)

(7) Autres notes

Note 7-1: Note sur la liquidité

A fin juin 2016, le ratio de liquidité LCR est de 84,8% contre 77,6% à fin décembre 2015.

Note 7-2 : Évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 25/08/2016. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AMEN BANK

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2016 et faisant apparaître un total de capitaux propres de **680 102 KDT** compris un résultat bénéficiaire de **35 745 KDT**.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2016, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2016

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR
Fayçal DERBEL